



## **Sommaire**

<i>Projet Fernelmont 2 bis</i>	<i>p 2</i>
<i>Tax shelter</i>	<i>p 2</i>
<i>Petit déjeuner OXFAM</i>	<i>p 2</i>
<i>Facebook</i>	<i>p 2</i>
<i>Conférences</i>	<i>p 3</i>
<i>Revue de presse</i>	<i>p 3</i>

## **C'est parti**

Les lettres d'informations se suivent rapidement car l'actualité le nécessite. Tout d'abord, félicitations à vous tous, nous avons franchi le cap des 210 coopérateurs et ce n'est pas terminé ! Il faut continuer à parler de la coopérative et à faire croître ce nombre. Nous pouvons tous le faire ensemble.

### **Projet Fernelmont 2 Bis**

**Le permis a été accordé** pour les quatre éoliennes. Espérons que celui-ci pourra être confirmé à la fin de la période des recours. La période est cependant fort instable pour l'obtention de permis éoliens. <http://www.lalibre.be/economie/conjoncture/victoire-pour-le-mouvement-anti-eolien-un-decret-wallon-invalide-par-la-cour-de-justice-de-l-ue-58124c37cd70fb896a615ffa>

### **Tax Shelter plus que quelques mois pour en profiter**

Pour rappel Champs d'énergie est éligible au tax shelter jusqu'en Février 2016. La mesure qui nous occupe, accorde une réduction d'impôt au citoyen investissant dans le capital d'une jeune société (moins de 4 ans).

**Ainsi, tout achat de parts effectué après le 1er juillet 2015, donne droit à une réduction de l'impôt des personnes physiques à concurrence de 30% ou 45% du montant investi.** A l'heure actuelle, Champs d'énergie répond aux critères de la micro-entreprise, la réduction est donc de 45% du montant investi.

Cependant un certain nombre de conditions doivent être respectées par vous comme par la coopérative. La réduction n'est accordée que pour un maximum de 250.000 € par société starter tout en ne dépassant pas 5.000 € par personne. Les parts achetées doivent être de nouvelles parts. La société devra utiliser ce capital pour le développement d'un projet propre.

Dans votre chef les parts doivent être conservées durant 4 ans au moins, c'est aussi la règle prévue par nos statuts. **Vous pouvez profiter de cette mesure fiscale temporaire en 2016 et jusqu'en février 2017 tant que les 250.000€ n'ont pas été atteints, soit encore 2 exercices fiscaux.** Une attestation vous sera remise. N'hésitez pas, il reste des possibilités, parlez-en également autour de vous.

Vous pouvez également profiter des fêtes pour faire des cadeaux solidaires et engagés aux enfants (une ou plusieurs parts peuvent être prises par une personne majeure au nom d'une personne mineure).

### **Petit déjeuner OXFAM**

Champs d'énergie sera présent au PETIT DEJEUNER OXFAM 2016, le dimanche 27 NOVEMBRE entre 8h et 12h. Celui-ci aura lieu au Château de Franc-Warêt (Tulipier) Rue du village, 50. Ce petit déjeuner est organisé par le Groupe sympathisants Oxfam de Fernelmont (Florence 0474 4100 626)

#### AU MENU :

De l'équitable, du local, du bio, du sucré et du salé ... des aliments savoureux à haute valeur ajoutée pour les productrices et producteurs d'ici et d'ailleurs.

#### CULTIVONS LES ALTERNATIVES :

Des initiatives citoyennes éclosent un peu partout en Belgique dans le secteur des alternatives alimentaires, venez les découvrir et relever des défis pour montrer que consommer autrement est possible !([www.omdm.be/alternatives](http://www.omdm.be/alternatives))

#### FAITES VOS ACHATS :

Artisanat et produits d'Épicerie OXFAM MAGASIN du MONDE en vente sur place.

PAF : Adultes : 6 € | Enfants : 3 € | Familles nombreuses = 5 p. présentes : 3 €/Personne

### **Champs d'énergie sur Facebook**

Notre coopérative débarque sur Facebook. La page suivante a été créée <https://www.facebook.com/champsdenergie/> Nous l'alimenterons en informations. Vous pouvez notamment y visionner les capsules vidéos de Rescoop wallonie expliquant notamment ce que sont les coopératives citoyennes.

## Conférences

- HesbEnergie co-organise avec Rescoop-Wallonie, COCITER et d'autres organisations une conférence-débat avec Philippe Lamberts, consacrée aux énergies renouvelables citoyennes. Le 29/11 à 19 h au Centre culturel de Perwez. Vous y êtes cordialement invités. Plus d'informations dans la pièce jointe.
- Rencontres de la Biomasse le 22 novembre organisées par Valbiom, plus d'informations sur <http://rencontresdelabiomasse.be/>



## Revue de presse

- Voici le lien vers l'émission « Destination ailleurs » diffusée le samedi 29 octobre 2016, présentant Cociter et Rescoop Wallonie. A écouter et à diffuser !

[http://www.rtf.be/auvio/detail\\_destination-ailleurs?id=2155059](http://www.rtf.be/auvio/detail_destination-ailleurs?id=2155059)

- En annexe vous trouverez également une interview de Mario (Cociter) parue dans Vers l'Avenir sur les coopératives.
- Un article paru dans Imagine de Novembre parlant de Coopeos (coopérative de valorisation de déchets verts dans laquelle Champs d'énergie participe) et un lien vers l'émission destination ailleurs qui leur a été consacrée [http://www.rtf.be/auvio/detail\\_destination-ailleurs?id=2158710](http://www.rtf.be/auvio/detail_destination-ailleurs?id=2158710)

Comme vous l'avez constaté cette fin d'année 2016 est surchargée et il faut continuer à se mobiliser, nos efforts commencent à porter leurs fruits mais aucun projet ne se réalisera sans une implication forte des coopérateurs. En effet, il faudra une mobilisation importante des coopérateurs si nous voulons mener à bien la construction de l'éolienne de Marchovelette.

Pour le conseil d'administration, Cédric